

«Françoise Férat : « Quelle école voulons-nous pour demain ? »»

28/06/2011

Fermeture de classes à la rentrée prochaine

Françoise Férat : « *Quelle école voulons-nous pour demain ?* »

Françoise Férat a interpellé le ministre de l'Education, Luc Châtel, ce jour au Sénat lors des questions cibles sur la **rentrée scolaire**. Elle lui a notamment demandé quelles mesures le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de pallier les difficultés auxquelles sont confrontés les collectivités, les enseignants et les parents d'élèves dans le cadre des s

Si le sénateur de la Marne comprend la politique du Gouvernement de réduire l'endettement de l'État et les déficits publics, elle s'inquiète toutefois « **des « coupes » et du manque de moyens et de temps d'adaptation, auxquels doivent faire face nombre de nos écoles, collèges, lycées et collectivités** ». En effet, ce ne sont pas moins de 16 000 suppressions de postes qui vont avoir lieu.

Dans la Marne, pour le premier degré le département se voit retirer 37 postes, alors que le nombre d'élèves sera en augmentation. Il en va de même pour le second degré.

Pour le sénateur, avec parfois 30 élèves par classes, les conséquences sont alarmantes : des questions se posent pour les conditions de travail, la sécurité des locaux, l'adaptation de la taille des classes, l'accueil d'enfants handicapés, l'équipement en matériel informatique...

Françoise Férat déplore que ces suppressions de postes affectent principalement les milieux ruraux. Elle a rappelé que la charte des services publics en milieu rural, signée en juin 2006, prévoit concernant la carte scolaire, que les autorités académiques doivent informer les exécutifs locaux concernés, deux ans avant les projets d'ouvertures ou de fermetures de classes du 1^{er} degré.

Pour le sénateur : « **Force est de constater qu'aujourd'hui, ce principe n'est pas appliquée, tout du moins dans mon département.** ».

Françoise Férat a proposé d'imaginer une autre procédure qui réunirait l'ensemble des interlocuteurs concernés, les maires et associations départementales des maires pour les écoles primaires, les conseils généraux pour les collèges et enfin les régions pour les lycées, les enseignants et parents d'élèves, autour de l'inspecteur d'académie.

Pour le sénateur : « **Cette concertation permettrait de prendre en compte la nécessaire rigueur budgétaire, tout en adaptant la répartition des postes aux spécificités des territoires et sans que cela ne nuise à la qualité de l'enseignement que nous devons à nos enfants** ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)